LE THEIL DE BRETAGNE

INFOS LE THEIL

n° 287
DÉCEMBRE
2023

Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site internet du Theil ! http://letheildebretagne.fr

Aimez, partagez les infos sur Facebook http://www.facebook.com/letheildebretagne

EDITO

Chères Theillaises, chers Theillais,

A l'approche des fêtes de fin d'année, notre bourg va revêtir ses habits de fête.

Nous vous proposons d'entrer dans la magie de la mise en lumière des décorations de Noël ***le vendredi 1er décembre, à 19h30, place de l'Eglise****.*

La boîte aux lettres du Père Noël recueillera les courriers des petits et des grands !

Nous prolongerons cette féérie autour d'une boisson chaude, salle communale.

Nous vous attendons nombreux !

Votre Maire,
Benoît CLÉMENT

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2023

Lotissement communal de la Huberdière. Travaux de viabilité. Passation des marchés.
Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des résultats de la consultation faite selon la procédure adaptée (article L2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique) pour la viabilité du lotissement communal de la Huberdière, du rapport d'analyse, décide de passer les marchés avec les entreprises les moins-disantes suivantes pour un montant total de 629 706.90 € ht soit 755 648.28 € ttc :
- Lot 1-Terrassement-Voirie-EP-EU :
  Entreprise GIBOIRE de Janzé pour 565 880 € ht
- Lot 2-Telecom :
  Entreprise MARC SA de Bruz pour 29 866.50 € ht
- Lot 3-Espaces verts :
  Entreprise ALTHEA NOVA de Pléchatel pour 33 960.40 € ht.

Lotissement communal de la Huberdière. Desserte en eau potable et défense incendie par le SIEFT (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil).
Le Conseil Municipal du Theil de Bretagne, à l'unanimité adopte l'étude chiffrée de Safege s'élevant à 76 096.49 € ttc pour l'extension du réseau d'eau potable et à 3 736.82 € ttc pour la défense incendie du nouveau lotissement communal de la Huberdière,

Contrat de service par Elan Cité pour les 2 radars pédagogiques
Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de conclure un contrat de service avec Elan Cité pour les 2 radars pédagogiques pour une durée de 3 ans (2023 à 2026) pour un montant total de 398€ ht soit 477.60€ ttc.

Cimetière. Avis du Conseil Municipal sur le projet de nouveau règlement.
Le Conseil Municipal à l'unanimité donne un avis favorable à la proposition présentée.

Convention pour les charges de fonctionnement du RASED entre les communes de Retiers et Le Theil de Bretagne.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve « la convention entre les communes de Retiers et Le Theil de Bretagne pour les charges de fonctionnement du R.A.S.E.D. » qui définit les modalités de répartition et les charges prises en compte.

Ressources Humaines. Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel. Délibération autorisant l'adhésion au contrat groupe du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territorial d'Ille et Vilaine.
Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats d'assurance des risques statutaires attribués au cabinet RELYENS et la compagnie CNP pour une durée de 4 ans à compter du 1er janvier 2024, résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de six mois, régime par

.../...

CONSEIL MUNICIPAL : Prochaine séance **le 4 décembre 2023 à 20h00,** à la Mairie à la salle du conseil municipal.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

.../...

capitalisation, au taux de 5.95 % pour les agents CNRACL et au taux de 1.20% pour les agents IRCANTEC selon les risques couverts, avec une franchise de 15 jours par arrêt sur le risque maladie ordinaire.

Finances. Budget principal. Décision Modificative n° 3 pour opération cimetière.
Le Conseil Municipal prend à l'unanimité la Décision Modificative n° 3 au budget 2023 pour l'aménagement du jardin du souvenir au cimetière pour un virement de crédit de 8 000 € de l'opération voirie à l'opération cimetière.

Déclaration d'Intention d'Aliéner immeuble de M. Philippe BOUGEARD. Section A n° 354.
Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas exercer son droit de préemption.

Déclaration d'Intention d'Aliéner Immeuble de M. Ludovic SOLLIER. Section A n° 255 et 1056. Appartement rez-de-chaussée (lot 1), garage en sous-sol (lot 16) et 1 parking extérieur (lot 23).
Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas exercer son droit de préemption.

Recensement de la population 2024

A partir du 18 janvier 2024, l'ensemble des logements et des habitants du Theil de Bretagne seront recensés. Nous vous remercions d'accorder un accueil cordial aux agents recenseurs qui seront munis d'une carte. Le recensement de la population est utile, gratuit, simple, sûr. Seul l'INSEE est habilitée à exploiter les données recueillies et cela de façon anonyme. Une lettre sera déposée dans votre boite aux lettres vous invitant à vous faire recenser par internet. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site :

www.le-recensement-et-moi.fr

LA COMMUNE RECRUTE DES AGENTS RECENSEURS

Le recensement de la population du Theil de Bretagne se déroulera **du 18 janvier au 17 février 2024.** Les personnes intéressées pour assurer les fonctions d'agents recenseurs peuvent faire acte de candidature auprès de la mairie (lettre de motivation et CV) avant **le 15 décembre 2023.** Profils exigés : sens relationnel, rigueur, capacité à se déplacer, discrétion et disponibilité. Renseignements à la mairie : *02 99 47 74 07.*

BALAYAGE DU BOURG ET DES LOTISSEMENTS : le jeudi 14 décembre à partir de 8h. Merci de bien vouloir laisser libre les voies afin de faciliter l'opération de balayage.

IL N'Y AURA PAS D'INFOS-LE THEIL EN JANVIER

SMICTOM SUD-EST 35

Prochaines dates de collecte des ordures ménagères : **les mardis 05/12, 19/12, le mercredi 03/01, les mardis 16/01, 30/01.** Le tri c'est aussi pendant et après les fêtes : Les déchets des fêtes de fin d'année sont nombreux ! Pour bien trier : Les papiers cadeaux et les films de suremballage en plastique sont à mettre avec les emballages dans le sac ou la borne jaune. Les grosses boites en carton, les calages en polystyrène doivent être déposés à la déchèterie. Les sapins de Noël naturels sont à déposer sur les plateformes déchets verts en déchèteries sans aucun plastique ou autre déchet non-organique (décorations...). Pour les sapins synthétiques, s'ils sont cassés, ils doivent être déposés dans la benne « incinérables » de la déchèterie. S'ils sont en bon état, vous pouvez les déposer en recyclerie ou essayer de les revendre !

CABINET INFIRMIER LE THEIL DE BRETAGNE

Le cabinet TREBON - RIVIÈRE, installé 6 La Jannaie 35240 LE THEIL DE BRETAGNE, vous propose ses services de soins infirmiers à domicile (prise de sang, soins d'hygiène, injection, pansements) **7j/7** et sur RDV. Renseignements au *02 99 44 75 18.*

DON DU SANG

Vendredi 22 décembre 2023 de 12h à 16h30 à la salle du Chêne Jaune rue Paul PainLevé à Janzé. **Jeudi 4 janvier 2024 de 14h30 à 19h** à la salle polyvalente rue Victor Hugo à Retiers.
Prenez rendez-vous sur *dondesang.efs.sante.fr*

BUS FRANCE SERVICE : PIMMS

Prochaine permanence au Theil de Bretagne : **Mercredi 13 décembre 2023 de 10h à 12h30**, place de l'Eglise (devant la salle communale). Contacts : *07 78 81 92 05* ou *pimmsmobile35@pimms mediation.fr*

ASSOCIATION CHEMINS ET RANDONNÉES

Programme des randonnées du mois de décembre :
02/12 : Randonnée au profit du Téléthon voir article ci-dessous.
09/12 : Rannée—La Guerche « 11 villages ou 2 Saleries » : 11 km, 8 km. **Départ 14h**, parking de l'étang à Rannée. Covoiturage 13h45, place Miescisko à Retiers.
16/12 : Retiers : 11 km, 10 km, 8 km. **Départ 14h**, parking de l'Outil en Main, rue Maréchal Leclerc à Retiers.
A l'issue de la randonnée, vin chaud.
Contacts : *Michelle Clouet 06 84 40 78 36* ou *Geneviève Ferré 06 70 38 05 97 ou randonnee.retiersletheil@gmail.com*

RANDONNÉE AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Le 2 décembre 2023 une randonnée est organisée par l'association Chemins et randonnées. **Départ à 14h**, site de la Roche aux Fées à Essé, 12 km, 10 km, 8 km. Covoiturage 13h45, place Miescisko à Retiers. L'argent collecté (participation 2€ minimum) sera reversé en totalité au Téléthon.

PRÉPARATION DES CLASSES 2024

Les classes pour l'année prochaine auront lieu **le samedi 27 avril 2024.** Une réunion préparatoire des classes 3 et 4 est fixée au **vendredi 8 décembre 2023.** Elle aura lieu au restaurant Le Theillais **à 20h.** N'hésitez pas à en parler entre vous et venez avec vos idées, vous pouvez apporter vos photos des classes passées. Contact : *M. BODINIER 02 99 47 74 04*

ADMR MARTIGNÉ-RETIERS RECRUTE

L'ADMR recrute des intervenants à domicile auprès de personnes âgées, handicapées, aide à la personnes, accompagnement social, entretien de logement... Pour candidater et obtenir plus d'informations adressez-vous à Mme DEZIAUX Amélie—Encadrante de Proximité au *06 22 63 32 62* ou à *ameli.deziaux@admr35.org* ou par courrier à *ADMR MARTIGNÉ-RETIERS 1 place Herdorf 35240 RETIERS.*

AUTORISATION D'URBANISME (dépôt numérique) rectificatif : l'adresse du nouveau portail est : *https://sve-supv.sirap.fr*.

ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

La Communauté de communes est là pour vous accompagner dans vos démarches et vos projets. Roche aux Fées Communauté, ce sont des services pour tous les habitants et les acteurs du territoire. Nous sommes à vos côtés !
@ *accueil@rafcom.bzh* *www.rafcom.bzh*

SPECTACLE GRATUIT AU THEIL DE BRETAGNE

La compagnie « Les Plus Hautes Eaux Connues » vous présente Mimo et Tuf dans leur enquête à la recherche du Père Noël. A ne pas rater ! **le samedi 16 décembre à 10h30** à la salle communale du Theil de Bretagne. Public familial. Spectacle organisé par le réseau des médiathèques de Roche aux Fées communauté « Libellule ». Horaires d'ouverture Biblio'Theil : **mardi 16h30-18h30, mercredi et vendredi 14h-18h30, dimanche 10h30-12h30**. Contact : *02 99 47 73 55, mediatheque.letheildebretagne@rafcom.bzh*

ATELIERS NUMÉRIQUES BIBLIO'THEIL

Jeudis 25 janvier et 8 février 2024 de 20h30 à 22h : Ateliers sur l'utilisation de votre tablette ou smartphone pour vous donner les réponses aux questions de base. Gratuits, ouverts à tous les publics adultes, y compris non inscrits dans les médiathèques. Inscription et renseignements au *02 99 47 73 55, mediatheque.letheildebretagne@rafcom.bzh*

DES QUESTIONS SUR VOTRE AVIS D'IMPÔT 2023 ?

La direction régionale des Finances publiques assurera une permanence sans rendez-vous dédiée aux avis d'impôt, **le mardi 5 décembre (matin)** à l'ancienne trésorerie de Retiers.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral, est prescrite, à la demande du Syndicat intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil, une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de révision des périmètres de protection des captages. L'enquête se déroulera du **jeudi 7 (9h) au vendredi 22 décembre 2023 (12h).** Le dossier d'enquête publique est consultable gratuitement pendant toute la durée de l'enquête : sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine (*www.ille-et-vilaine.gouv.fr*), en mairie du Theil de Bretagne aux horaires d'ouverture au public, sur un poste informatique mis à disposition à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. Mme Delphine HARDY, urbaniste, désignée pour remplir les fonctions de commissaire-enquêteur, recevra les observations du public à la mairie du Theil de Bretagne : **jeudi 07/12 de 9h à 11h, mercredi 13/12 de 10h à 12h**. Des observations sur l'utilité publique de l'opération peuvent être formulées pendant la durée de l'enquête : à la mairie du Theil de Bretagne, sur le registre d'enquête publique, par courrier à l'attention du commissaire-enquêteur, adressé à la mairie, par courriel, à : *pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr.*

CLUB DE LA JOIE

Mardi 19 décembre à 12h30, repas de Noël avec animation au restaurant Le Theillais. S'inscrire au préalable au *02 99 47 74 04*. Puis, assemblée générale avec encaissement des adhésions. Merci de faire deux chèques : un pour le repas et un pour l'adhésion. Renseignements auprès de *Mickaël BODINIER au 02 99 47 74 04 ou au 06 70 51 32 83 ou de Marie-Thérèse POIRIER au 06 45 65 52 12.*

INVITATION DES SÉNIORS AU RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire est ouvert aux séniors habitant au Theil de Bretagne un jour par semaine (le lundi midi), pour le déjeuner avec les enfants primaires ou maternelles afin de créer du lien intergénérationnel. Venez vous inscrire près de l'accueil de la mairie **jusqu'au vendredi précédent avant 12h.** Les modalités d'accueil sont disponibles à la mairie et sur le site internet. *https://letheildebretagne.fr/*

ATELIER À LA DÉCOUVERTE DE L'HYPNOSE

Vous vous posez des questions au sujet de l'hypnose thérapeutique ? Comment ça fonctionne ? Est-ce que je suis réceptif à l'hypnose ? Au cours de cet atelier vous découvrirez tous les bienfaits de l'hypnose et ses champs d'applications. Atelier gratuit **le lundi 15 janvier 2024 à 14h** à la salle des associations, centre socio-culturel Rosalie Lebreton place de la mairie du Theil de Bretagne, animé par *M. Pinsard Mikael*, Hypnothérapeute sur votre commune. Renseignements au : *06 07 86 43 04.*

Parution le lundi 27 novembre 2023
Pour Infos-Le Theil de février 2024 articles à déposer pour le **11/01/2024** à la mairie.
Responsable de publication : Benoît Clément
Rédaction et impression : Cyrille Poinsignon et Secrétariat. Mairie : *02 99 47 74 07 - mairie.letheildebretagne@wanadoo.fr*
747 exemplaires.

Naturellement...
LE THEIL DE BRETAGNE